



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10^{ème} séance du mardi 10 décembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Françoise Piron : « Pour en finir avec le macaron de stationnement papier » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix décembre deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :